

# **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE RUSSIN DU 14 AVRIL 2015 A LA MAIRIE DE RUSSIN**

---

<b><u>Présents</u></b>	M. Alain Hutin, Maire, Mme Suzanne Serafini, adjointe  Mmes Sylvie Desbaillet Marcy Rossi, MM. Sébastien Delesderrier, Claude Membrez, Daniel Sandmeier, Pierre-Alain Wohlers, conseillers municipaux
<b><u>Excusé</u></b>	M. Olivier Favre, adjoint
<b><u>Procès-verbal</u></b>	Mme Marilène Demierre

=====

## **Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal du 17 mars 2015
2. Informations de la mairie
3. Présentation des comptes de la Commune de Russin au 31 décembre 2014
4. Présentation des comptes de la Fondation intercommunale pour le logement et l'accueil des personnes âgées au 31 décembre 2014
5. Présentation des comptes du Groupement Intercommunal sapeurs-pompiers Russin-Dardagny
6. Reprofilage de la Route des Molards – délibération
7. Parking semi-enterré – point de situation
8. Divers

M. Alain Hutin ouvre la séance à 19.00 en accueillant M. Rafael Marques, suite aux promotions citoyennes où il était le seul jeune inscrit. Il souhaite également une cordiale bienvenue à M. Rinaldo Amacker, organe de révision de la commune, ainsi qu'aux membres du conseil.

M. Hutin propose d'avancer le point 5 de l'ordre du jour au point 3. Aucune objection n'est faite à cette demande.

### **1. Approbation du procès-verbal du 17 mars 2015**

Le procès-verbal de la séance du 17 mars 2015 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

### **2. Informations de la mairie**

#### **2.1. Chemin de la Croix-de-Plomb / Route du Mandement**

Les bornes de la fontaine, angle chemin de la Croix-de-Plomb / Route du Mandement ont été remplacées suite à un dommage causé par un véhicule des SIG.

#### **2.2. Crèche à Dardagny**

Un projet de statuts pour la crèche intercommunale est en voie de réalisation. M. Hutin espère pouvoir les présenter à la séance du conseil municipal du mois de mai prochain.

### **3. Présentation des comptes du Groupement Intercommunal sapeurs-pompiers Russin-Dardagny**

Mme Sylvie Desbaillet et M. Olivier Favre sont les représentants de la commune du regroupement intercommunal des sapeurs-pompiers Russin-Dardagny.

Les conseillers municipaux ont reçu une copie des comptes 2014 du groupement.

Au vu du dépassement des comptes par rapport au budget, ce point est discuté avant la présentation des comptes.

9 nouveaux sapeurs-pompiers ont intégré la compagnie.

Ce dépassement de budget est justifié par l'achat de matériel supplémentaire, d'équipements des nouveaux sapeurs-pompiers ainsi que les visites médicales.

M. Olivier Favre se tient volontiers à la disposition des personnes pour avoir de plus amples informations.

### **3a. Présentation des comptes 2014 de la Commune de Russin**

Les membres du conseil sont en possession des comptes arrêtés au 31 décembre 2014. Chaque point sera commenté ou expliqué afin de fournir les informations complètes :

M. Alain Hutin commente les comptes :

#### En résumé

#### **05**

308.00 *Intérim* : Engagement temporaire de Mme Anna Campos avec la collaboration du service de l'emploi, pour effectuer le classement des pièces comptables.

310. *Frais et matériel de bureau* : une grande partie des frais ressortent du contrat de Devillard relatif à la photocopieuse, le contrat sera reconsidéré à la baisse au 1<sup>er</sup> mai 2015, sans changement de machine  
Création d'un nouveau site internet pour la mairie  
Réalisation des calendriers offerts à la population

#### **08**

313.0 *Achat de fourniture diverse*: Achat de deux réfrigérateurs pour la cuisine de la salle communale

314.0 *Entretien des bâtiments communaux* : Nettoyage des vitres – maintenance de l'éclairage de secours (Securelec)

318.0 *Honoraires d'études* : Frais Safety Management (entreprise de sécurité)

436.0 *Dédommagement de tiers* : refacturation à la Fondation du Logement (M. Marques travaillant pour la Fondation du Logement à 20%)

#### **09 Divers (non ventilables)**

319.0 *Frais divers, cotisations* : ACG, coût par rapport au nombre d'habitants

427.0 *Redevances des Services industriels* : redevance des SIG sur la consommation d'électricité (7% de l'électricité vendue sur la commune)

#### **10 Etat civil**

352.0 *Arrondissement intercommunal EC* : Redevance pour l'état civil regroupé à Satigny. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, l'Office d'état civil est regroupé à Meyrin

#### **14. Incendie secours**

311.0 à 318.2 Fusion des pompiers de Dardagny Russin. Tout centralisé en un compte

352.0 *Participation aux frais SIS*: Participation communale au frais du SIS

352.10 *Frais regrt Cie Russin-Dardagny* : Arrivée de 9 nouveaux sapeurs

441.0 *Participation taxes cives ass. Inc.* : rétrocession des compagnies d'assurances sur les primes incendies.

## **21 Enseignement et formation / Ecoles publiques**

311.0 *Acquisition matériel et mobilier* : achat de tapis pour gymnastique

314.0 *Entretien des bâtiments par tiers* : Sicli, Stuker, Aprotéc (qui vérifie les lampes de secours)

317.0 *Transport d'élèves, courses scolaires* : Bus pour différents transports – participation communale aux abonnements des élèves du cycle d'orientation.

318.0 *Cachets fêtes des écoles, tente* : Promotions 2014 à Dardagny (répartition : 1/3 pour Russin et 2/3 pour Dardagny)

352.1 *GIAP* : Adhésion au GIAP en 2013. Augmentation des enfants se rendant aux cuisines scolaires

461.0 *Subvention de l'Etat de Genève* : subvention de l'Etat de Genève (DIP) pour bus TPG du regroupement scolaire

## **3 Culture et Loisirs / Encouragement à la culture**

352.00 *Part. dépense Ville Genève prom. Citoyennes* : Jeunes ayant atteint la majorité. La Ville de Genève qui organise cette soirée refacture à la commune la somme de Frs 20.-- par participant et Bibliobus

365.00 *Subventions et allocations* : BBDR, Papyrus, contes à rebours, fête des vendanges (dont notamment le renouvellement de la décoration), etc.

## **33 Parcs et promenades**

313.00 Achat de fournitures diverses : fleurs, noyer replanté près du local voirie, sac à chiens

## **34 Sport**

365.0 *Subvention et allocations* : concours hippique, FC Donzelle et autres sociétés

## **35 Autres loisirs**

365.00 *Subventions et allocations part* : Poste correspondant aux centres aérés, un montant de Fr 10.— par enfant et par jour est octroyé,

## **54 Institution pour la Jeunesse**

352.0 *Cuisines scolaires* : En collaboration avec Dardagny

## **58. Aide sociale**

313.0 *Achat fournitures diverses* : Repas offert aux aînés, tournée des aînés, anniversaire

352.0 *CASS « Centres d'action sociale et de santé »* : Budget communiqué par la commune de Meyrin, participation intercommunale

364.0 *Centre maintien à domicile* : Aides et soins à domicile

365.0 *Subventions et allocations* : Divers dons répartis entre différentes institutions

366.00 *Courses des personnes âgées* : Déplacement au Musée olympique à Lausanne et à l'Alimentarium à Vevey

## **6. Trafic / routes communales**

313.00 *Achat de fournitures diverses* : essence – machine – achat boule du sapin, sel, même s'il n'y en a pas eu besoin

314.00 *Entretien des routes et chemins* : divers travaux, mur de contention, restauration partielle chemin de la Croix-de-Plomb

## **71. Protection et corrections des eaux**

318.4 *Frais d'études, honoraires ingénieurs* : PGEE (plan général d'évacuation des eaux) imposé par la Confédération : Dardagny Russin et Satigny se sont mis ensemble pour diminuer les frais d'études. Ce dossier est terminé

Mur de contention avec le raccordement à la fontaine du cimetière (Fontaine des Nèz)

## **72. Traitement des déchets**

311.0 *Acquisition de matériel, mobilier* : réaménagement, déblayement des branches

318.0 *Affermages de la voirie* : levées des ordures ménagères.

318.1 *Cheneviers, traitements des ordures* : ce poste comprend les ordures ménagères, le verre, le papier, les piles, etc,

## **74 Cimetière**

314.0 *Entretien* : remise en état des chemins du cimetière en gravier

**78. Autres tâches Protec Environnement**

352.0 *Part. frais ramass. Trait. Déch.carn* : évacuation de cadavres d'animaux, des os, des graisses. Quote-part de la commune de Russin à ce groupement.

**90 Impôts**

**330.0 Perte s/débiteurs** : Pertes et provisions s/reliquat

351.0 *Frais de perception*. L'Etat prélève le 3% de ce qu'il encaisse pour ses frais de gestion

400.0 *Centimes additionnels PP (personnes physiques)* : Estimation fournie par le Département des finances. Aucune indication ne nous est donnée, secret fiscal

401.0 *Centimes additionnels PM (personnes morales)*. Il est rappelé que ce poste est toujours très volatile.

408.0 *Fonds de péréquation* : Prévision de l'Etat. Basé sur l'impôt des personnes morales, ce fonds est également un paramètre de la bonne marche de notre économie. Le 20% des impôts payés par les personnes morales va dans ce fonds qui est ensuite redistribué aux communes selon le nombre d'habitants et leur capacité financière.

409.0 *Taxe professionnelle communale* : seule taxe que la commune peut percevoir. Pas de dégrèvement à Russin.

429.00 Réalisation ADB : Montants récupérés d'anciens dossiers.

**94 Charges et revenus des capitaux**

426.0 *Int. SI et div. BCG* : Coficoge (coopérative de financement des communes genevoise)

**95 Immeuble du Patrimoine financier**

423.00 Location du P.F : location des terrains communaux

M. Alain Hutin indique que la situation est saine.

M. Claude Membrez désire savoir la raison pour laquelle le montant de la TP (taxe professionnelle) encaissée pour 2014 est beaucoup plus faible qu'en 2013 ?

LA TP est calculée sur le chiffre d'affaire moyen sur deux ans, sur le loyer et le nombre d'employés de l'entreprise. La situation et le nombre d'entreprises varient d'une année à l'autre.

Les membres du conseil n'ont plus de remarques à formuler sur la présentation des comptes 2014.

M. Alain Hutin invite les membres à faire part de leurs éventuelles observations ou modifications dans les 15 jours à venir afin de nous permettre de rédiger la délibération pour la prochaine séance du conseil municipal.

#### **4. Présentation des comptes de la Fondation intercommunale pou le logement et l'accueil des personnes âgées au 31 décembre 2014**

Mme Suzanne Serafini indique que les deux Sàrl gèrent les maisons de cette fondation et que la situation est très saine.

L'ouverture du nouvel EMS à La Plaine est prévue probablement pour 2017.

Les comptes de la Fondation intercommunale des communes de Satigny Russin, Dardagny pour le logement et l'accueil des personnes âgées à Satigny arrêtés au 31 décembre 2014 sont à la disposition des personnes à la mairie.

Pas d'observation .

#### **5. Présentation des comptes du Groupement intercommunal sapeur-pompier**

Ce point a été avancé au point 3

## **6. Reprofilage de la Route des Molards - délibération**

Les riverains seront informés des travaux à venir. La délibération proposée comporte un montant de Fr 700'000.--, Un tronçon supplémentaire de 10 ou 15 m sera probablement réalisé au chemin de la Croix-de-Plomb (angle route du Mandement). La procédure des marchés publics est appliquée. Nous sommes dans l'attente d'un devis définitif.

M. Claude Membrez demande qu'en est-il du crédit d'investissement?

M. Alain Hutin lui indique que les amortissements de ce crédit sont mis au budget 2016 ; une partie sera également prise sur le fond d'équipement pour la réfection de cette route.

Les membres présents n'ayant plus de question, la délibération suivante est prise :

### **Objet : Délibération pour l'ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire pour les travaux relatifs au reprofilage de la route des Molards**

Vu l'art. 30, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

Vu la délibération du 12 novembre 2013 ouvrant un crédit de Fr 750'000.-- destiné aux travaux d'enterrement des lignes aériennes, du gaz et de l'éclairage public proposés par les SIG ainsi que l'enterrement des lignes téléphones proposés par Swisscom, à la route des Molards;

Vu la nécessité de procéder au reprofilage de la route des Molards à la suite des travaux importants réalisés par SIG;

vu la séance de la commission « routes » du 14 février 2014;

Vu la séance de la commission des routes du 12 janvier 2015 afin de poursuivre l'étude du projet de la route des Molards;

Vu la présentation du dossier complet établi par le bureau Ertec pour un montant évalué à Fr 700'000.--, honoraires compris;

vu la présentation du projet au Conseil municipal le 16 avril 2013;

Vu les explications données par Monsieur le Maire

sur proposition de Monsieur le Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL décide par

### **7 VOIX POUR**

1. D'entreprendre les travaux de reprofilage de la route des Molards.
2. D'ouvrir un crédit d'investissement complémentaire de Fr 700'000.-- pour financer ces travaux.
3. De demander à l'Etat de Genève la rétrocession des taxes d'équipement (en l'état Frs 214'441.35 au 31.12.2014).
4. De comptabiliser les dépenses et les recettes prévues dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan de la commune de Russin dans le patrimoine administratif.

5. D'autoriser Monsieur le Maire à contracter un emprunt d'un montant de Fr 700'000.--, si nécessaire, afin de permettre l'exécution de ces travaux.
6. D'amortir la dépense nette selon les modalités définies pour le crédit d'engagement voté le 12 novembre 2013, soit au moyen des annuités qui figureront dans le budget de fonctionnement sous le N° 62.331 jusqu'en 2043.

## **7. Parking semi-enterré – point de situation**

Le carottage a été effectué ; de l'argile a été découvert ce qui facilitera les travaux si ceux-ci peuvent être réalisés par beau temps.

Les différences de niveaux entre l'entrée du garage et le niveau de la route du Mandement doivent encore être retravaillés. Nous attendons un nouveau plan en coupe. L'enrobé qui a été choisi initialement s'avère être incompatible avec les dénivelés. Pour la séance du mois de mai prochain, nous aurons une nouvelle proposition d'enrobé.

L'architecte a proposé une éventuelle modification de son plan en éloignant les pylônes de soutènement de leur emplacement prévu initialement ; cette modification pourrait permettre de gagner deux places de parc supplémentaires.

Le pressoir qui pèse dans les 9t env. va être déposé à la place de la tine à l'angle de la route du Mandement / Route du Verbois. Parallèlement un devis a été demandé à l'entreprise Maulini pour réaliser un socle sur le futur emplacement.

Le niveau 0 du parking a été défini à 416.42 m.

Nous sommes dans l'attente également du projet d'Oxalis relatif à l'éclairage de la place.

### **Planning :**

Début des travaux : 1<sup>er</sup> lot = travaux préparatoires pour le terrassement à mi juillet et la creuse suivra.

La place du préau n'est pas accessible pour la fête des vendanges 2015.

M. Claude Membrez demande s'il y a la possibilité de repousser les travaux d'un mois ?

La réponse est négative, nous devons pouvoir bénéficier au maximum des mois de vacances scolaires.

M. Daniel Sandmeier se pose la question de savoir si c'est pour une question technique de croisée que l'entrée et la sortie du parking ont été prévues au même endroit ?

M. Alain Hutin lui répond qu'après avoir visité plusieurs parkings, il a constaté que la plupart des accès sont réalisés de cette manière, la raison principale est de permettre un rayon de braquage acceptable.

M. Sébastien Delesderier demande qu'en est-il pour la salle communale? Avant le début des travaux, le périmètre sera sécurisé. La salle communale pourra être accessible de l'intérieur, cependant elle ne pourra pas être louée pour des manifestations, question de sécurité.

## **8. Divers**

### **8.1 10<sup>ème</sup> tournoi de football et 2<sup>ème</sup> tournoi de pétanque des élu-e-s genevois-es – dimanche 14 juin 2015**

Le traditionnel tournoi de football et tournoi de pétanques a lieu le dimanche 14 juin 2015.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie.

### **8.2 Demande de subvention**

Une demande de subvention du Parlement des Jeunes Genevois nous est parvenue.

Leur budget annuel est de Fr 24'000.--; l'Etat y participe de moitié.

La question qui est posée aujourd'hui est de savoir si le conseil municipal est d'accord de rentrer en matière afin de soutenir ce parlement de jeunes?

Après réflexion, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal est d'accord d'allouer la somme de Fr 500.— pour l'année 2015 au Parlement des jeunes genevois.

### **8.3 Sortie des aînés des communes de Dardagny et Russin**

Mme Suzanne Serafini indique que la sortie des aînés aura lieu le mardi 19 mai 2015 aux mines de sel de Bex. Si un membre de la commission sociale est désireux de se joindre à cette sortie, il est le bienvenu.

Plus personne ne demandant la parole, M. Alain Hutin clôt la séance à 20h00.